



ONSEIL MUNICIPAL COMMUNE D'ARTONNE

Mercredi 14 décembre 2022

COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

NOMBRE DE CONSEILLERS **EN EXERCICE**: 15
NOMBRE DE CONSEILLERS **PRESENTS**: 10
NOMBRE DE **POUVOIRS ENREGISTRES**: 3
NOMBRE DE CONSEILLERS **VOTANTS**: 13

L'an deux mille vingt deux, le mercredi 14 décembre à dix-neuf heures , le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle de réunion salle du conseil sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 9 décembre 2022.

PRÉSENT(E)S (11):

DENIS CHARBONNIER
FABIENNE CHAUTY
ALAIN FAUGERAS
SEBASTIEN GRAVIER
STEPHANE HOUSSIER
ROMAIN LEGRAND
MARIE-ANGE MERCIER
KARINA MONNET
DAMIEN ROSSEEL
JEAN-PAUL VIVIER

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(E)S (2):

GISÈLE **BERNARD À** KARINA **MONNET** ISABELLE **DAURES** À DENIS **CHARBONNIER** CECILE **DOUARIN** À ROMAIN **LEGRAND**

NON REPRESENTE(E)S (2):

NICOLAS **MIALON** GAETAN **DUBIEN**

Secrétaire de séance :

STEPHANE HOUSSIER

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 00

1 -PRESENTATION DU CENTRE EQUESTRE EQUIT' ET SENS

Ingrid Balistrino est venue présenter le centre équestre situé à la Ronzière installé depuis 2018. Cet espace de 8 ha est situé autour du manoir de la Ronzière (15ème siècle) et sur la base d'une ancienne exploitation agricole. Aujourd'hui, le site possède une écurie, une carrière et dispose de 15 chevaux et 9 poneys. Des cours sont dispensés toute l'année pour des enfants, adolescents et adultes. Un accueil est également réalisé pour des personnes en situation de handicap moteur ou mental, Ingrid étant également éducatrice spécialisée. Des activités sont organisées en été en lien avec Combraille Sioule et Morge, des centres spécialisés. Le site vise un projet de restauration progressive des bâtiments en vue de constituer une salle de réception dans une annexe, un gîte équestre (15 personnes) dans une annexe, et un gîte (6 personnes)/chambre d'hôte autour et dans le Manoir. En 2019, l'association Atout Sens a été constitué en vue d'animer le site par des spectacles (fête du club, Théatre...).

2 - COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL

Rapporteur: Stéphane HOUSSIER

ADOPTE A L'UNANIMITE

2022-12-14 CR CM

1

3 - DETR

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Le montant des travaux pour l'aménagement du carrefour entrée ouest du bourg et de la restauration de la voirie route de ST Agoulin s'élève à 145 205,35 € HT. La Région a été sollicitée à hauteur de 62.820,- € ,et le département (FIC) pour un montant de 16 183 €. Une demande de subvention DETR sera déposé auprès de la sous-préfecture pour un montant de 36 838,-. Il est demandé au Conseil Municipal de valider cette demande et d'autoriser le Maire à signer tous les documents concernés.

ADOPTE A L'UNANIMITE

4 - Projet de course cycliste

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Une course cycliste sur route peut être envisagée comme elle existait auparavent dans les rues d'Artonne. Un échange a eu lieu avec le club vélo de Riom, et la démarche semble possible. L'idéal serait de la réaliser le week-end de la Fête patronale, en l'occurrence le samedi. Des affinages sont encore nécéssaires, des compléments seront apportés à un prochain Conseil Municipal.

5 - INFORMATIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

- 18 décembre 2022 : Repas des pompiers de la Ste Barbe
- CCAS:
 - Un voyage au Sénat est prévu le Mercredi 8 mars 2023 (40 participants maximum : critères de sélection et prise en charge à affiner)
 - Le repas des ainés est prévu le Samedi 1er avril 2023.
 - Un échange de parcelles est en cours avec Mme L. Pouzadoux.

FIN DE SEANCE - 20H.